



Lille, le 2 juillet 2019

Au Directeur Général des Finances Publiques,
Au responsable du bureau SI,

Aujourd'hui 2 juillet 2019, jour du CTL, les agents de la DiSI nord ont décidé de se mettre en grève à l'appel des sections syndicales locales CGT, SOLIDAIRES et FO.

Ils n'ont malheureusement pas d'autres solutions pour espérer être enfin entendus par les responsables du bureau SI et de la Direction Générale.

Depuis l'annonce de la fermeture des ateliers ADO en avril, les agents se sont mobilisés massivement : par la grève le 9 mai, par des rassemblements devant les ESI, par la signature de pétitions, par l'envahissement des CTL, des CHS ... Ils exigent avec leurs organisations syndicales l'abandon du plan de fermeture et la recherche de missions pérennes.

De qui se moque-t-on ?

L'absence de réponse des bureaux RH, le silence du bureau SI concourent à alimenter un climat anxiogène pour les agents. L'incertitude sur l'avenir professionnel à court terme impacte la vie privée des collègues : difficultés à dormir, angoisses, perte de motivation,...

Les agents ne veulent pas être les dindons de la farce d'une vision purement dogmatique de liquidation de missions informatiques pour le satisfécit de quelques hauts fonctionnaires de Bercy.

L'actualité est catastrophique pour la DGFIP et la fonction publique :

- **Le projet de loi de transformation de la fonction publique** est en passe d'être adopté : recours massif aux contractuels, externalisation, privatisation, remise en cause des CAP, suppression des CHS-CT, nouvelles sanctions, rupture conventionnelle, rémunération au mérite, détachements d'office, mutations, carrières et promotion au bon vouloir des directeurs...

Les agents ne sont pas dupes, la fermeture des ateliers ADO/SCAN est l'une des premières déclinaisons de ce projet de loi. Comme pour l'indexation FIDJI, toute nouvelle mission de numérisation à la DGFIP sera confiée à des sociétés privées. Nous n'acceptons pas cette vision ultra libérale d'abandon de missions par l'état. D'autres choix sont possibles, nous l'avons démontré ! Des missions nouvelles peuvent être confiées aux agents dans les ESI. Notre savoir faire en matière de numérisation mérite d'être préservé.

- **À la DGFIP, les cartes de la « géographie revisitée »** ont été dévoilées début juin et c'est bien le dynamitage de la DGFIP que l'on redoutait qui est annoncé, même si la propagande gouvernementale tente de faire croire le contraire. Ce seront des milliers d'emplois supprimés.

Pour les agents ADO/SCAN, ce sont des portes qui se ferment avant qu'ils n'aient pu exprimer le moindre souhait de reconversion dans les services extérieurs. Les conditions d'accueil dans les dd/drifip seront difficiles : interclassement des priorités pour restructuration ? Règle d'ancienneté non respectée ? Agents « placardisés » car « non efficaces » ? Les risques psycho sociaux sont évidents. Il est encore temps d'éviter ce qui apparaît de plus en plus comme un énorme gâchis humain.

● **Le rapport de la Cour des Comptes d'avril 2019** (Les systèmes d'information de la DGFIP et de la DGDDI) préconise des réformes qui vont toucher les DISI et les ESI. Plusieurs recommandations sont particulièrement édifiantes : Réduire les effectifs affectés à l'assistance informatique de proximité des agents, réduire les dépenses affectées aux exploitations, poursuivre le processus de resserrement du réseau des ESI (fermeture de plusieurs ESI), plus d'interministérialité.

Au final, ce sont tous les agents des services informatiques qui sont inquiets pour leur avenir. Chacun a maintenant compris que du jour au lendemain leur site peut être fermé, leur mission privatisée, leur emploi supprimé.

Par la grève du 2 juillet à la DiSI Nord, les agents demandent :

au chef du bureau SI :

- le retrait de son plan de fermeture des ateliers ADO/SCAN.
- le maintien de tous les ESI.
- La pérennité d'une informatique de pleine compétence à la DGFIP

au ministre et au Directeur Général de la DGFIP :

- l'abandon du plan dit de "géographie revisitée".
- L'extension du maillage territorial des sites de la DGFIP.
- Le maintien de toutes les missions de la DGFIP et leur renforcement
- L'abandon du RIFSEEP

au gouvernement, au ministre de la fonction publique :

- l'abandon du projet de loi fonction publique.
- Le développement des services publics sur tout le territoire.
- L'arrêt des suppressions d'emplois de fonctionnaires.
- La revalorisation de la valeur du point d'indice.
- La suppression du jour de carence.